

## **Annexe 4 : GREN LR – Fiche Prairies**

### **1-Caractéristiques générales**

Les prairies et surfaces fourragères représentent environ 12.800 ha dans les ZVN, pour 49 % situés dans le département du Gard, 35 % dans l'Aude, 10 % dans l'Hérault et 6 % dans les Pyrénées-Orientales.

### **2-Méthode de calcul retenue et modalités de mise en œuvre**

La fixation d'un objectif de production d'une prairie dans une exploitation se raisonne à la fois en fonction du potentiel parcellaire et de la fonction assignée à la parcelle pour satisfaire les besoins des animaux.

L'apport d'azote sera calculé, selon la formule ci-dessous en fonction des objectifs de production de la fourniture d'azote par le sol, et de la présence de légumineuse :

$\text{Dose Totale d'Azote} = \frac{(\text{Besoins de la prairie} - \text{Fournitures du sol} - \text{Fournitures liées à la présence de légumineuse})}{\text{Coefficient Apparent d'Utilisation}}$
---

L'ouverture du bilan se fait avant le premier apport.

#### **2.1. calcul des besoins en azote de la prairie**

Le besoin est fonction de l'objectif de rendement et du mode d'exploitation de la prairie.

L'objectif de rendement devra être fixé, selon le type de prairie et d'exploitation, dans les plages indiquées dans le tableau ci-dessous :

<b>Type de prairie</b>	<b>Objectif de rendement</b>
<b>Landes, pâturage</b>	<b>&lt; 2t/ha de MS</b>
<b>Prairies naturelles, pâturage extensif</b>	<b>2-4 t/ha de MS</b>
<b>Prairies naturelles, une fauche +pâturage extensif</b>	<b>3-5 t/ha de MS.</b>
<b>Prairie artificielle (dactyle, féтуque, RGA), fauche et/ou pâture</b>	<b>4-6 t/ha de MS</b>
<b>Prairie artificielle plus intensive (ray-grass, brome), ensilage puis fauche</b>	<b>6-10 t/ha de MS</b>
<b>Prairie artificielle plus intensive (méteil, sorgho fourrager), ensilage</b>	<b>6-10 t/ha de MS</b>
<b>Luzerne en sec</b>	<b>3-5 t/ha de MS (pas de fertilisation azotée)</b>
<b>Luzerne irriguée</b>	<b>5-10 t/ha de MS (pas de fertilisation azotée)</b>

Les besoins par tonne de Matière Sèche sont quantifiés en fonction du mode d'exploitation, en utilisant le tableau ci dessous :

Mode d'exploitation	Besoin en kg d'N/t de MS
<b>Pâturage à rotation rapide (retour toutes les 3 semaines) ou continu</b>	<b>30</b>
<b>Pâturage à rotation lente (retour toutes les 5 semaines)</b>	<b>25</b>
<b>Ensilage</b>	<b>25</b>
<b>Foin précoce et foin de repousse</b>	<b>20</b>
<b>Foin tardif de 1<sup>er</sup> cycle</b>	<b>15</b>

Source : INRA 2007

## 2.2. fourniture en Azote du sol

La fourniture d'Azote par le sol provient :

- pour partie de l'azote minéral fourni en fonction du type de sol et de la conduite antérieure de la prairie, en application du tableau ci-dessous :

Type de prairies	Fourniture du sol en kg d'N/t de MS
<b>Sols pauvres de type Landes, faible fertilisation, pâture extensive</b>	<b>20</b>
<b>Sols peu profond, faible fertilisation, pâture extensive</b>	<b>30</b>
<b>Sols moyennement profond, apports minéraux ou organiques moyens ou irréguliers, pâture ou fauche</b>	<b>50</b>
<b>Sols profonds, fertilisation organique régulière et apports d'entretien minéraux, pâture ou fauche intensive</b>	<b>70</b>
<b>Sols profonds, fertilisation élevée, pâture ou fauche intensive</b>	<b>120</b>

- par ailleurs de l'azote provenant des produits organiques apportés. Pour quantifier ces derniers, on pourra soit fournir une analyse, soit se reporter à l'annexe 12 « Tableau de correspondance du nombre d'unité d'azote disponible pour les principaux produits organiques utilisés en Languedoc-Roussillon », soit se référer à une autre source publique de données.

## 2.3. fourniture en Azote liée à la présence de légumineuses

Le calcul de la fourniture d'azote se fait dépend du niveau de présence et du type de légumineuse. Le calcul se fait, en 2 temps, en utilisant les tableaux ci-dessous :

### Détermination du niveau de présence des légumineuses

Niveau	Éléments d'observation visuelle	% de Trèfle blanc en mai-juin (ou autre légumineuse)
<b>Faible</b>	<b>La graminée domine largement le trèfle blanc (ou autres légumineuses)</b>	<b>10 – 20</b>
<b>Moyen</b>	<b>La graminée est dominante mais on voit bien le trèfle blanc (ou autres légumineuses)</b>	<b>20 – 35</b>
<b>Elevé</b>	<b>On voit presque partout du trèfle blanc (ou autres légumineuses)</b>	<b>35 – 50</b>
<b>Excessif<sup>1</sup></b>	<b>On ne voit quasiment que le trèfle blanc (ou autres légumineuses)</b>	<b>&gt; 50</b>

Source : Institut de l'Elevage (brochure Trèfle blanc 2005)

<sup>1</sup> Dans ce cas, absence de fertilisation azotée minérale à prévoir.

**Apport d'azote (kg de N/ha) par fixation symbiotique des légumineuses, en fonction du niveau de présence et du type de légumineuse, et du potentiel de production de la prairie**

		Faible		Moyen		Elevé	
		Trèfle blanc	autre lég.	Trèfle blanc	autre lég.	Trèfle blanc	autre lég.
Potentiel de production de la prairie (t de MS/ha)	2	Les prairies à faible productivité ne comportent en général pas de légumineuses.					
	4	24	19	43	33	67	52
	6	36	28	65	50	101	78
	8	48	37	86	67	134	104
	10	60	47	108	84	168	130

## 2.4. CAU

Le calcul se fait en appliquant la valeur de 0.7 pour le Coefficient Apparent d'Utilisation (valeur proposée par le COMIFER pour le Sud Ouest).

## 3-Pratiques de fertilisation

Les pratiques de fertilisation les plus courantes sont les suivantes :

Prairies naturelles : un seul apport de 30 à 60 N courant mars.

Prairies artificielles :

- Type Ray-Gras : 150 à 180 N en 2-3 apports (courant février, mi mars, après la coupe ou l'ensilage).
- Type Fétuque : 60 à 100 N en 2 apports : mi février, mi mars.
- Pas de fertilisation sur les prairies de type luzerne.